

marches-securises.fr

PUBLICATION



ÉTABLISSEMENT

TCO - Communauté
d'Agglomération Territoire de
la Côte Ouest (974)
1 rue Eliard Laude
BP 49
97420 Le Port

AVIS DE MARCHÉ

FOURNITURES

Avis de marché – directive générale, régime ordinaire

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Communauté d'Agglomération Territoire de la Côte Ouest (974).
Forme juridique de l'acheteur: Organisme de droit public
Activité du pouvoir adjudicateur: Services généraux des administrations publiques.

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre: Fourniture et installation de groupes électrogènes fixes et mobiles pour le service public de l'Eau et de l'Assainissement sur le TCO.

Description: Le présent marché a pour objet la fourniture, l'installation et la mise en service de groupes électrogènes fixes et mobiles destinés à garantir la continuité du service public de l'eau et de l'assainissement sur le territoire de l'Ouest

Identifiant interne: 25DEAU224.

Type de Procédure: Ouverte.

Procédure accélérée: NON.

2.1.1 Objectif

Nature du marché: fournitures.

Nature supplémentaire du marché: services.

Nomenclature principale (cpv): 31121000.

2.1.2 Lieu d'exécution

2.1.3 Valeur

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires de la procédure: Le présent marché est conclu, en application des articles L.2113-6 à L.2113-8 du CCP, dans le cadre d'un groupement de commandes, constitué entre les membres suivants : - Le Territoire de la Côte Ouest, - La Créole, régie communautaire d'eau et d'assainissement. Le TCO agit en qualité de coordonnateur du groupement, il est seul chargé de la passation du marché, ainsi que de son exécution administrative, technique et financière, au nom et pour le compte de l'ensemble des membres du groupement. Le groupement de commande ne porte que sur le lot n°2 du présent marché, relatif à la fourniture et l'installation de groupes électrogènes sur les communes de Saint-Paul, Trois-Bassins et Saint-Leu. Toutefois, le groupement de commandes ne s'applique qu'aux équipements destinés aux communes de Saint-Paul et Trois-Bassins. En conséquence, les prestations relatives à la commune de Saint-Leu ne relèvent pas du périmètre du groupement et sont exclusivement portées par le Territoire de la Côte Ouest. Le DCE sera disponible sur le profil acheteur à compter du 19/09/2025. La date limite de remise est offre est le 22/10/2025 à 12h (heure locale). La transmission des candidatures et des offres doit impérativement se faire par voie dématérialisée à l'adresse du profil acheteur : <https://www.marches-securises.fr>. Le marché peut être financé via le Fond Exceptionnel d'Investissement (FEI).

Base juridique : Directive 2014/24/EU

2.1.5 Conditions de passation des marchés

Nombre maximum de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 2.

Nombre maximum de lots pour lesquels des marchés peuvent être attribués à un soumissionnaire : 2.

2.1.6 Motifs d'exclusion

Section 5 - Lot

5.1 LOT N° : LOT-0001

Identifiant interne: 25DEAU224 LOT 1.

Titre: Communes de Le Port et de La Possession.

Description: Le présent marché a pour objet la fourniture, l'installation et la mise en service de groupes électrogènes fixes et mobiles destinés à garantir la continuité du service public de l'eau et de l'assainissement sur les communes de Le Port et de La Possession.

5.1.1 Objectif

Type de marché: fournitures.

Classification CPV: 31121000.

5.1.2 Lieu d'exécution

Pays: France.

Informations complémentaires: La fourniture et l'installation des groupes électrogènes mobiles et fixes concernent les communes de Le Port et de La Possession pour le lot 1.

5.1.3 Durée estimée

Durée par année(s): 4.

5.1.4 Renouvellement

Description: Les options correspondent à une notion du droit de l'Union Européenne. Elles constituent des prestations susceptibles de s'ajouter, sans remise en concurrence, aux prestations commandées de manière ferme dans le cadre du marché public et qui doivent être prévues dans les contrats initiaux. Il s'agit, dans le cadre du présent marché de prestations similaires passées dans le cadre d'un marché sans publicité ni mise en concurrence préalables conformément à l'article R2122-7 du code de la commande publique. Le montant total y compris celui des nouveaux services ne devra pas être supérieur de plus de 50 % au montant initial du marché.

5.1.5 Valeur

Valeur (hors TVA): 2768200 EUR.

Valeur maximale de l'accord-cadre: 4200000 EUR.

5.1.6 Informations générales

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés non financé par des fonds de l'UE.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui.

5.1.7 Achats stratégiques

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

5.1.8 Critères d'accessibilité

5.1.9 Critères de sélection

Type : Capacité économique et financière.

Description : Se référer au RC.

Type : Capacité technique et professionnelle.

Description : Se référer au RC.

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle.

Description : Se référer au RC.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère Prix :

Description : Le critère prix est apprécié à partir du montant total en € HT du DQE. Le détail se trouve dans le RC.

Critère Qualité :

Description : La valeur technique sera notée sur 45 points. Elle sera analysée à partir du mémoire technique fourni par le candidat. Le détail des sous-critère se trouve dans le RC.

5.1.11 Documents de marché

Pas de restriction en matière d'accès aux documents.

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français.

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Le tribunal territorialement compétent est : Tribunal Administratif de La Réunion. Les voies et délais des recours dont dispose le candidat sont : - Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 et R.551-1 à R.551-6 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 et R.551-7 à 551-10 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA, après la signature du contrat. - Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers dans le délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées.

Soumission électronique : Requête

Date limite de réception des offres : 22/10/2025 à 12:00.

Adresse pour la soumission : <https://www.marches-securises.fr/>.

Catalogue électronique : Non autorisée

Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.

Variante : Non autorisée

Date limite jusqu'à laquelle l'offre doit rester valable : 180 Jour

Conditions de présentation :

Date/heure : 22/10/2025 à 14:00.

Informations complémentaires : La date est l'heure indiquées ci-dessus correspondent à l'ouverture des plis et sont données

à titre indicatif.

Lieu : Siège du TCO.

Conditions du marché :

Facturation électronique : Requête

Forme juridique qui doit être prise par un groupement de soumissionnaires auquel un marché est attribué : Si le marché est attribué à un groupement conjoint, le mandataire conjoint sera solidaire de chacun des membres du groupement.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximum de participants : 999.

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de la Réunion

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de la Réunion

Informations relatives aux délais de recours : Le tribunal territorialement compétent est : Tribunal Administratif de La Réunion. Les voies et délais des recours dont dispose le candidat sont : - Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 et R.551-1 à R.551-6 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 et R.551-7 à 551-10 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA, après la signature du contrat. - Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers dans le délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : TCO - Communauté d'Agglomération Territoire de la Côte Ouest (974)

5.1 LOT N° : LOT-0002

Identifiant interne: 25DEAU224 LOT 2.

Titre: Communes de Saint-Paul, de Trois-Bassins et de Saint-Leu.

Description: Le présent marché a pour objet la fourniture, l'installation et la mise en service de groupes électrogènes fixes et mobiles destinés à garantir la continuité du service public de l'eau et de l'assainissement sur les communes de Saint-Paul, de Trois-Bassins et de Saint-Leu.

5.1.1 Objectif

Type de marché: fournitures.

Classification CPV: 31121000.

5.1.2 Lieu d'exécution

Pays: France.

Informations complémentaires: La fourniture et l'installation des groupes électrogènes mobiles et fixes concernent les communes de Saint-Paul, de Trois-Bassins et de Saint-Leu pour le lot 2.

5.1.3 Durée estimée

Durée par année(s): 4.

5.1.4 Renouvellement

Description: Les options correspondent à une notion du droit de l'Union Européenne. Elles constituent des prestations susceptibles de s'ajouter, sans remise en concurrence, aux prestations commandées de manière ferme dans le cadre du marché public et qui doivent être prévues dans les contrats initiaux. Il s'agit, dans le cadre du présent marché de prestations similaires passées dans le cadre d'un marché sans publicité ni mise en concurrence préalables conformément à l'article R2122-7 du code de la commande publique. Le montant total y compris celui des nouveaux services ne devra pas être supérieur de plus de 50 % au montant initial du marché.

5.1.5 Valeur

Valeur (hors TVA): 3301000 EUR.

Valeur maximale de l'accord-cadre: 5000000 EUR.

5.1.6 Informations générales

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés non financé par des fonds de l'UE.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui.

5.1.7 Achats stratégiques

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

5.1.8 Critères d'accessibilité

5.1.9 Critères de sélection

Type : Capacité économique et financière.

Description : Se référer au RC.

Type : Capacité technique et professionnelle.

Description : Se référer au RC.

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle.

Description : Se référer au RC.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère Prix :

Description : Le critère prix est apprécié à partir du montant total en € HT du DQE. Le détail se trouve dans le RC.

Critère Qualité :

Description : La valeur technique sera notée sur 45 points. Elle sera analysée à partir du mémoire technique fourni par le candidat. Le détail des sous-critère se trouve dans le RC.

5.1.11 Documents de marché

Pas de restriction en matière d'accès aux documents.

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français.

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Le tribunal territorialement compétent est : Tribunal Administratif de La Réunion. Les voies et délais des recours dont dispose le candidat sont : - Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 et R.551-1 à R.551-6 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 et R.551-7 à 551-10 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA, après la signature du contrat. - Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers dans le délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées.

Soumission électronique : Requête

Date limite de réception des offres : 22/10/2025 à 12:00.

Adresse pour la soumission : <https://www.marches-securises.fr/>.

Catalogue électronique : Non autorisée

Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.

Variante : Non autorisée

Date limite jusqu'à laquelle l'offre doit rester valable : 180 Jour

Conditions de présentation :

Date/heure : 22/10/2025 à 14:00.

Informations complémentaires : La date et l'heure indiquées ci-dessus correspondent à l'ouverture des plis et sont données à titre indicatif.

Lieu : Siège du TCO.

Conditions du marché :

Facturation électronique : Requête

Forme juridique qui doit être prise par un groupement de soumissionnaires auquel un marché est attribué : Si le marché est attribué à un groupement conjoint, le mandataire conjoint sera solidaire de chacun des membres du groupement.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximum de participants : 999.

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de la Réunion

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de la Réunion

Informations relatives aux délais de recours : Le tribunal territorialement compétent est : Tribunal Administratif de La Réunion. Les voies et délais des recours dont dispose le candidat sont : - Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 et R.551-1 à R.551-6 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 et R.551-7 à 551-10 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA, après la signature du contrat. - Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers dans le délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : TCO - Communauté d'Agglomération Territoire de la Côte Ouest (974)

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Communauté d'Agglomération Territoire de la Côte Ouest (974).

Numéro d'enregistrement (SIRET) : 24974010100038.

Adresse postale : 1 rue Eliard Laude BP 49.

Adresse postale : 1 rue Eliard Laude BP 49.

Ville : Le Port.

Code postal : 97420.

Pays : FRANCE.

Adresse électronique: marche@tco.re.

Téléphone: +33 262321212.

Profil de l'acheteur: <https://www.marches-securises.fr>.

8.2 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal administratif de la Réunion.
Numéro d'enregistrement (SIRET) : 179 740 055 00019.
Adresse postale : 27 rue Félix Guyon.
Ville : Saint-Denis.
Code postal : 97400.
Pays : FRANCE.
Adresse électronique: greffe.ta-saint-denis@juradm.fr.
Téléphone: +33 262924360.

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis :78083dff-419f-4fbb-944f-ddf41650cf99
Type de formulaire: Mise en concurrence.
Type d'avis : Avis de marché – directive générale, régime ordinaire.
Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français.